

## Déclaration de politique qualité 2017

L'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse (ENVT), établissement d'enseignement supérieur et de recherche sous tutelle du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, regroupe 700 étudiants et 300 membres du personnel sur son campus de 53 hectares, situé au sein même de la commune de Toulouse. Elle est organisée en 3 départements d'enseignement, en unités de recherche en cotutelle notamment avec les organismes de recherche tels que l'INRA ou l'INSERM, et dispose de 5 cliniques spécialisées par filière (animaux de compagnie, ruminants, élevages hors-sol, équins, faune sauvage et nouveaux animaux de compagnie).

L'action de l'ENVT s'inscrit résolument dans le cadre des politiques publiques de l'agriculture, de l'agro-alimentaire, de la santé, de l'environnement, du paysage et de l'aménagement du territoire:

- former des vétérinaires opérationnels et adaptables, à la fois cliniciens généralistes et biologistes de haut niveau,
- développer l'expertise scientifique en poursuivant une politique d'excellence en matière de recherche et en incluant des partenariats adaptés aux enjeux contemporains,
- intégrer l'établissement dans les pôles et réseaux aux dimensions régionales, nationales, européennes et internationales.

Le projet d'établissement pour la période 2017-2021 a été construit autour de 3 axes : « L'excellence au cœur d'un établissement attractif et reconnu », « Un établissement ouvert et en réseaux », « Un collectif solidaire pour un établissement exemplaire » et, poursuivant la démarche qualité engagée en 2010, l'Ecole a placé le management par la qualité au cœur de son nouveau projet.

C'est l'affirmation par la direction de sa volonté de mettre en place un dispositif durable de pilotage des activités fondé sur une approche processus et une amélioration continue de l'organisation et du fonctionnement de l'établissement.

L'accent sera mis sur l'appropriation par l'ensemble de la communauté des principes de la norme ISO 9000 : 2015, et sur le déploiement d'outils ou dispositifs permettant de les mettre en œuvre de manière simple et efficace.

Cet engagement devra permettre de répondre aux nouveaux référentiels des organismes d'évaluation de l'enseignement supérieur (Haut comité d'évaluation des établissements d'enseignement supérieur / HCERES, Association Européenne des Etablissements d'Enseignement Vétérinaire / AEEEEV), et de renouveler l'agrément de l'établissement lors de la prochaine visite de l'AEEEEV prévue en 2020.

Je m'engage à créer les conditions nécessaires au succès de cette démarche par l'affectation des moyens humains et matériels nécessaires, l'attribution du temps nécessaire dans le respect des échéances imposées par les activités de l'ENVT, la mise en place des formations correspondantes pour les personnels.

Les responsables des unités de travail de l'ENVT sont chargés de la mise en place de la démarche dans leurs équipes, et je sais que je peux compter sur la mobilisation de la communauté des personnels et des étudiants de l'Ecole, aux côtés de mon adjointe chargée de la qualité, pour mettre en œuvre les actions nécessaires.

La directrice,  
Isabelle Chmitelin

